



COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

DU 21 MARS 2022

Présents : M. ALBERELLI Bernard, Mme ARCAINA Katia, Mme BAVEUX Marianne, M. BRET Daniel, Mme CHOLAT Christine, M. GIRAUD Marc, Mme GROSS Françoise, Jean Jacques SIBILLE Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de mairie : Marion BURGARD

Absent : Mme MICAND Frédérique (pouvoir à Madame Françoise Gross)

A été désignée comme secrétaire de séance : Marc GIRAUD

Intervention de Cindy Soriano : parents d'élèves à l'école de Clelles.

Madame Soriano souhaite tenir informer l'équipe municipale de la situation difficile à l'école de Clelles : Enfants en souffrance, équipe pédagogique en difficulté face à des problématiques hétérogènes.

Les parents d'élèves souhaitent un soutien des élus. Une réunion est organisée le jeudi 31 mars. Madame le Maire sera présente.

Arrivée de Katia Arcaina à 17h50

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du compte rendu du 14 février 2022
- 2) Mutualisation gaz – désherbeur thermique
- 3) Comptes de gestion
- 4) Comptes administratifs
- 5) Finances : Fêtes et Cérémonies
- 6) Dons Ukraine

Informations - questions diverses :

- 7) Comptes-rendus divers : Conseil communautaire, commissions...
- 8) Terrain à vendre

1- Approbation du compte rendu du 14 février 2022

Vote : Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 1

2- Mutualisation gaz – désherbeur thermique

Madame Le Maire rappelle que la commune a acquis un désherbeur thermique en commun avec la commune de Chichilianne.

Dans la continuité de cette logique de mutualisation et dans le but de minimiser les coûts, les deux communes font un achat groupé de bouteilles de gaz. La commune de Saint Martin de Clelles achète les bouteilles qui seront stockées sur la commune de Chichilianne.

La commune de Saint Martin de Clelles facturera à la commune de Chichilianne les bouteilles utilisées.

Vote : Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0



3- Comptes de gestion

→ Budget communal

Le Conseil municipal réuni,

Après s'être fait présenter les comptes de gestion de la commune pour l'exercice 2021, dressés par la DGFIP:

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	320 000,56	344 785,73	664 786,29
Titres de recette émis (b)	209 329,71	194 216,73	403 546,44
Réductions de titres (c)		6 873,01	6 873,01
Recettes nettes (d = b - c)	209 329,71	187 343,72	396 673,43
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	320 000,56	344 785,73	664 786,29
Mandats émis (f)	84 873,58	166 044,71	250 918,29
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	84 873,58	166 044,71	250 918,29
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	124 456,13	21 299,01	145 755,14
(h - d) Déficit			

Approuve le compte de gestion

Vote : Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

→ Budget eau et assainissement

Le Conseil municipal réuni,

Après s'être fait présenter les comptes de gestion du budget eau et assainissement pour l'exercice 2021, dressés par la DGFIP:

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	39 018,45	54 482,06	93 500,51
Titres de recette émis (b)		32 220,77	32 220,77
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)		32 220,77	32 220,77
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	39 018,45	54 482,06	93 500,51
Mandats émis (f)	828,00	15 698,07	16 526,07
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	828,00	15 698,07	16 526,07
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		16 522,70	15 694,70
(h - d) Déficit	828,00		

Approuve le compte de gestion

Vote : Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

→ Budget CCAS

Le Conseil municipal réuni,

Après s'être fait présenter les comptes de gestion du budget CCAS pour l'exercice 2021, dressés par la DGFIP:

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)		6 988,84	6 988,84
Titres de recette émis (b)			
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)			
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)		6 988,84	6 988,84
Mandats émis (f)			
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)			
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit			

Approuve le compte de gestion

Vote : Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0



4- Comptes administratifs

→ Budget communal

Le Conseil municipal réuni, après avoir comparé les écritures avec le compte administratif M49 dressé par Madame Le Maire :

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

	Fonctionnement	Investissement
Report Résultat 2020	146 736,73	39 186,89
Recettes 2021	187 343,72	209 329,71
Dépenses 2021	166 044,71	84 873,58
Résultat 2021	21 299,01	124 456,13
Résultat à reporter 2022	168 035,74	163 643,02

Vote : Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

→ Budget eau et assainissement

Le Conseil municipal réuni, après avoir comparé les écritures avec le compte administratif M49 dressé par Madame Le Maire :

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

	Fonctionnement	Investissement
Report Résultat 2020	-561,11	18 497,50
Recettes 2021	32 220,77	0,00
Dépenses 2021	15 698,07	828,00
Résultat 2021	16 522,70	-828,00
Résultat à reporter 2021	15 961,59	17 669,50

Vote : Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0



→ Budget CCAS

Le Conseil municipal réuni, après avoir comparé les écritures avec le compte administratif M14 dressé par Madame Le Maire :

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

	Fonctionnement
Report Résultat 2020	3 988,84
Recettes 2021	0,00
Dépenses 2021	0,00
Résultat 2021	0,00

Résultat à reporter 2022	3 988,84
---------------------------------	-----------------

Vote : Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

5) Fêtes et cérémonies

Monsieur le Maire présente,

Au vu du décret n°2016-33 du 20 janvier 2016, il est demandé aux collectivités de préciser par délibération les principales caractéristiques des dépenses à reprendre au compte 6232 « fêtes et cérémonies ».

Conformément aux dépenses affectées à ce comptes les années précédentes, il est proposé au conseil municipal de prendre en charge au compte 6232 l'ensemble des biens, services, objets et denrées ayant trait aux fêtes et cérémonies tels que :

- Diverses prestations et apéritifs servis lors de cérémonies officielles, manifestations diverses et inaugurations, les repas pris dans des restaurants, comme par exemple les repas des aînés, les vœux de la nouvelle année, les cérémonies commémoratives, la fête nationale, etc.
- Les fleurs, bouquets, gravures, médailles, coupes et présents offerts à l'occasion de divers évènements et notamment lors de mariages, départs à la retraite, récompenses scolaires, sportives, culturelles ou lors de réceptions officielles.
- Le règlement des factures de frais liés aux prestations de sociétés et de troupes de spectacle.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, se prononce sur l'affectations des dépenses détaillées ci-dessus au compte 6232 « Fêtes et Cérémonies » dans la limite des crédits inscrits au budget.

Vote : Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0



6) Comptes-rendus divers : Conseil communautaire, commissions...

→ Réunion Ukraine : Daniel Bret se propose d'être référent pour une éventuelle aide logistique pour un accueil de personnes sur la commune. En attente de la réunion de la CTT.

7) Terrain à vendre

L'équipe municipal envisage de vendre un terrain communal (potentiellement constructible). La vente de ce terrain permettrait un apport pour la construction d'un atelier communal (en vue de l'aménagement de la Grange Martin).

Dans l'hypothèse d'une vente, les critères d'attribution restent à déterminer.

8) Camping

Le fermier actuel souhaiterait changer de statut (du fermage au bail commercial).

L'équipe municipale n'est pas hostile à cette idée, néanmoins, ce changement nécessiterait de transférer le camping du domaine public au domaine privé de la commune. Cette décision est lourde de conséquence et la municipalité va se rapprocher d'un avocat avant de prendre une décision éclairée.

9) Chantier Jeunes

La commune souhaite reconduire un chantier jeunes à l'automne 2022. Une réflexion est en cours concernant les travaux à réaliser (sentier d'Amélie, amélioration de sentiers ...)

10) Chaudière : Point travaux

Une fuite a été détecté à priori au niveau des joints des panneaux solaires. Un avocat va être consulté pour le déclenchement de la décennale.

Prochain Conseil Municipal le lundi 4 avril 2022 à 17h30 –

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil municipal commencé à 17 h 30 se termine à 21h30.



Procès-verbal approuvé le / /2022		
NOM	PRENOM	SIGNATURE
ALBERELLI	Bernard	
ARCAINA	Katia	
BAVEUX	Marianne	
BRET	Daniel	
CHOLAT	Christine	
GIRAUD	Marc	
GROSS	Françoise	
MICAND	Frédérique	Absente
SIBILLE	Jean-Jacques	